

PROGRAMME  
ONU-REDD



# Rapport annuel pour les programmes nationaux

## République Démocratique du Congo

---

Programme ONU-REDD

---

Janvier – décembre 2012

## 1. Situation du programme national

### 1.1 Description du programme national

Veuillez décrire le programme national en remplissant les tableaux ci-après. L'homologue gouvernemental et les points de contacts désignés pour le programme national des organisations des Nations Unies participantes apposeront leur signature électronique dans la case prévue à cet effet, avant soumission au secrétariat du Programme ONU-REDD.



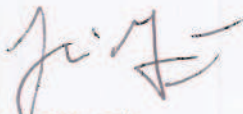
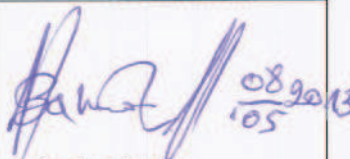
<p><b>Pays :</b> République Démocratique du Congo</p> <p><b>Titre du programme:</b> Appui ONU-REDD au plan de préparation sur la REDD (R-PP) en RDC</p>	<p><b>Date de la signature :</b> mai 2009 (phase initiale) et octobre 2010 (programme complet)</p> <p><b>Date du premier transfert de fonds :</b> 23 juin 2009</p> <p><b>Date de fin d'après le document de programme national :</b> mars 2013</p> <p><b>Demande de prolongation sans frais supplémentaires :</b> oui, jusqu'à fin décembre 2013.</p>
---	---

#### Partenaires d'exécution :<sup>1</sup>

Ministère de l'environnement, de la conservation de la nature et du tourisme en partenariat avec PNUD, PNUE, FAO

Les informations financières indiquées doivent inclure les coûts indirects, le suivi et l'évaluation, ainsi que d'autres coûts afférents.

Récapitulatif financier (en dollars E.-U.) <sup>23</sup>			
Institution des Nations Unies	Budget de programme approuvé <sup>4</sup>	Montant transféré <sup>5</sup>	Cumul des dépenses au 31 décembre 2012 <sup>6</sup>
FAO	US\$ 2 926 450	US\$ 2 926 450	US\$ 1 650 279
PNUD	US\$ 3 110 690	US\$ 3 110 690	US\$ 3 097 278
PNUE	US\$ 1 346 060	US\$ 1 346 060	US\$ 1 178 922
<b>Total</b>	<b>US\$ 7 383 200</b>	<b>US\$ 7 383 200</b>	<b>US\$ 5 926 479</b>

Signature électronique de l'organisation des Nations Unies désignée <sup>7</sup>			Signature électronique de l'homologue gouvernemental
FAO	PNUD	PNUE	
 09 MAI 2013 Ndiaga Gueye	 Gilbert Aho	 Julie Greenwalt	 Benjamin Toirambe
Indiquer la date et le nom complet des signataires			

<sup>1</sup> Il s'agit des organisations que l'Unité de gestion de projet a recrutées ou des organisations officiellement désignées dans le document de programme national comme étant chargées de la mise en œuvre d'un volet précis du projet. N'inclut pas les organisations des Nations Unies participantes, sauf en cas de mise en œuvre directe.

<sup>2</sup> Veuillez utiliser les normes anglophones pour tous les chiffres.

<sup>3</sup> Information sur les dépenses n'est pas officiel. Officiel, certifié information financière est fournie par le QG des organisations des Nations Unies participantes de 30 Avril et peut être consulté sur le portail GATEWAY du Bureau du FASM (<http://mptf.undp.org/factsheet/fund/CCF00>)

<sup>4</sup> Budget total pour toute la durée du programme, comme indiqué dans le formulaire de soumission et le document de programme national. Informations disponibles sur le portail GATEWAY du Bureau du FASM, <http://mptf.undp.org>.

<sup>5</sup> Montant transféré à l'organisation des Nations Unies participante par le Fonds d'affectation spéciale multipartenaires. Informations disponibles sur le portail GATEWAY du Bureau du FASM, <http://mptf.undp.org>

<sup>6</sup> Total des dépenses engagées et décaissées.

<sup>7</sup> Chaque organisation des Nations Unies doit désigner un ou plusieurs points de contact chargés de signer le rapport. Veuillez consulter le document intitulé *Planification, suivi et établissement de rapports ONU-REDD* pour plus d'orientations.

## 1.2 Cadre de suivi

Indiquez dans le tableau ci-après les accomplissements cumulatifs (par rapport aux cibles visées dans le cadre de suivi du document de programme national) et les accomplissements pendant la période à l'examen (par rapport aux cibles visées dans le plan annuel de travail). En l'absence de données pour la période concernée, veuillez indiquer S./o. Ajoutez des lignes supplémentaires, si nécessaire. Pour toute information concernant les modes de vérification, les responsabilités, ainsi que les risques et les hypothèses, veuillez consulter le document intitulé *Planification, suivi et établissement de rapports ONU-REDD*.

Bilan escompté (Résultat ou Réalisation)	Indicateurs	Point de référence	Avancées globales (accomplissements cumulatifs)		Avancées par rapport aux cibles annuelles visées (accomplissements pendant la période sur laquelle porte le rapport)	
			Cibles visées (d'après le document de programme national)	Avancées cumulatives en matière de réalisation de la cible globale (Résultat ou Réalisation)	Cible annuelle visée (d'après le plan de travail annuel)	Accomplissements quant à la cible annuelle (Résultat ou Réalisation)
Un plan de préparation à la REDD+ est élaboré selon une approche participative et transparente	Le R-PP est finalisé et les financements du Programme Conjoint Global sont approuvés	Aucun plan de préparation disponible au moment du lancement de la phase initiale	Le R-PP est produit et a guidé la phase de préparation à la REDD	Résultat achevée totalement avec la phase 1 du programme (2009-2010). Au-delà des attentes, le programme ONU-REDD appuie le pays pour sécuriser les financements complets du programme national de préparation (réévalués à 22,8M\$). Plusieurs cofinancements ont été obtenus à ce jour au-delà du programme ONU-REDD (de 1.8M\$ pour la phase initial, suivis de 5.5M\$, complétés par un nouveau financement de 2.5M\$ au PNUD/UN-REDD par le Royaume de Norvège), auprès du FCPF (3,6M\$) et d'autres sources (6M\$ de l'UE gérés par le CIFOR pour l'appui aux formations)	-	-
Une stratégie nationale au titre du mécanisme REDD+ est élaborée pour 2030 et peut déjà décoller	Le processus de préparation est géré	Un Coordonnateur et un conseiller technique sont mobilisés au lancement du programme	Les structures nationales et provinciales qui gèrent la REDD sont créées, compétentes et opérationnelles	Les structures nationales sont créées (décret 26/11/2009). La coordination nationale (CN-REDD) pilote le processus (20 personnes). Les comités national et interministériel fonctionnent et montent progressivement en puissance (17 réunions officielles depuis 2010, 3 séminaires de formation, remise d'ordinateurs (février 2012). Les dynamiques en province se mettent en place. Les ateliers officiels de lancement ont eu lieu au Sud Kivu, Maniema et Nord-Kivu(2011), une formation d'une semaine à eu lieu au Nord Kivu (septembre 2011). Les points focaux provinciaux sont recrutés, formés et déployés dans chacune des provinces (avril-juin 2012). Au delà des prévisions, un grand chantier a été engagé pour mobiliser les décideurs politiques nationaux et un	Les structures nationales fonctionnent à pleine rythme et les processus de décentralisation de la REDD+ décolle	Les Comités National et Comité Interministériel pour la REDD+ se réunissent en juillet 2012  La CN-REDD devient une structure vaste, avec plusieurs professionnels nationaux et internationaux, travaillant sur plusieurs chantiers .  Des point focaux provinciales sont recrutés et formés, et ensuite déployés dans chaque une des provinces du pays.  Le processus de dialogue de politique de



## Modèle de rapport semestriel pour les programmes nationaux

Bilan escompté (Résultat ou Réalisation)	Indicateurs	Point de référence	Avancées globales (accomplissements cumulatifs)		Avancées par rapport aux cibles annuelles visées (accomplissements pendant la période sur laquelle porte le rapport)	
			Cibles visées (d'après le document de programme national)	Avancées cumulatives en matière de réalisation de la cible globale (Résultat ou Réalisation)	Cible annuelle visée (d'après le plan de travail annuel)	Accomplissements quant à la cible annuelle (Résultat ou Réalisation)
				dialogue de politique avec les partenaires internationaux. A cet effet, le Forum de Haut Niveau sous le patronage du Président de la République s'est tenu en octobre 2011. Un déjeuner de dialogue de haut niveau (entre les ambassadeurs et le gouvernement) a aussi été organisé comme suite au Forum mentionné (mars 2012).		haut niveau soutien le processus d'élaboration de la Stratégie-Cadre nationale REDD+ et assure son adoption au plus haut niveau politique au pays (le Conseil des Ministres).
	L'IEC, la participation, la consultation sont assurés et les capacités renforcées	Les capacités nationales et la mobilisation pour la REDD sont limitées à quelques personnes clés du MEANT et de la société civile	Un nouveau critère de congolais à Kinshasa et dans les provinces comprend et participe activement à la REDD	Plusieurs outils IEC sont produits et participent à la sensibilisation générale (saynètes TV, radio, articles...), l'Université de la REDD a connu deux éditions (2010: 300 personnes formées pendant 9 jours; 2011: 800 personnes formées pendant 10 jours), des sessions de formation sont organisées pour les comités (10 jours), des ateliers régionaux à Kinshasa et en province (Maniema, Orientale, Nord Kivu, Kikwit...) impliquent et mobilisent les parties prenantes. Des événements ciblés sur les jeunes ont été organisés en préparation de Rio+20 (forum des jeunes, manifestation et replantation réunissant 3.000 jeunes... juin 2012). Plusieurs chansons REDD sont produites. Un plan de communication a été réalisé à travers un séminaire participatif d'une semaine et trace la feuille de route pour 2013-2016. La RDC a aussi formulé une position commune avec les autres pays du Bassin du Congo sur les forêts et le changement climatique avec la COMIFAC. En Province, les Points Focaux Provinciaux ont commencé les activités de sensibilisation des divers acteurs locaux	Focalisation des travaux IEC et consultation sur les chantiers stratégiques, notamment la stratégie nationale REDD+ et le mécanisme financier REDD+	Les Points Focaux Provinciaux ont commencé les activités de sensibilisation des acteurs locaux, en synergie avec les partenaires sur place (ONG, secteur privé, etc)
	Les dynamiques de déforestation sont mal connues, comprises, et font l'objet de	Les dynamiques de déforestation sont mal connues, comprises, et font l'objet de	La stratégie repose sur un consensus sur les causes de la déforestation	L'analyse des expériences passées et leçons apprises en matière de lutte contre la déforestation est réalisée. Les différentes études qualitatives et quantitatives sur les causes de la déforestation sont finalisées, et la synthèse nationale des causes de la déforestation est finalisée. Des ateliers et consultations ont été organisés partout en province.	Obtention d'un consensus national sur les causes de la déforestation	Au niveau national, l'élaboration et l'adoption de la Stratégie-Cadre nationale REDD+ ont reposé sur un exercice intense de consultations, à plusieurs niveaux : technique/thématique, politique, multisectoriel et multipartenaire.
						Le rapport de synthèse sur les causes de la déforestation a été adopté, suite à un dialogue multipartenaire intense et complexe, mais enrichissant, permettant d'aboutir à un consensus formel et final en août 2013 (qui était indispensable pour l'exercice de finalisation et d'adoption de

## Modèle de rapport semestriel pour les programmes nationaux

Bilan escompté (Résultat ou Réalisation)	Indicateurs	Point de référence	Avancées globales (accomplissements cumulatifs)		Avancées par rapport aux cibles annuelles visées (accomplissements pendant la période sur laquelle porte le rapport)	
			Cibles visées (d'après le document de programme national)	Avancées cumulatives en matière de réalisation de la cible globale (Résultat ou Réalisation)	Cible annuelle visée (d'après le plan de travail annuel)	Accomplissements quant à la cible annuelle (Résultat ou Réalisation)
	acceptées de manière consensuelle	clivages entre les parties prenantes		Avancées cumulatives en matière de réalisation de la cible globale (Résultat ou Réalisation)	Cible annuelle visée (d'après le plan de travail annuel)	la Stratégie-Cadre nationale REDD+).
	Les options stratégiques sont évaluées, quantifiées et formalisées	Aucune option stratégique n'est considérée	La stratégie nationale REDD+ 2030 est élaborée, validée et appropriée par les parties prenantes nationales	Une première étude a identifiée des pistes de réflexion (novembre 2009). L'atelier de novembre 2010 (160 personnes) a identifié 30 options sectorielles et transversales. 30 groupes de coordination thématiques (GCT) ont été créés en janvier 2011 (400 personnes de toutes les parties prenantes, 17 ministères) pour construire les propositions de réponses stratégiques. Ils ont été fusionnés en 16 Coordinations Thématiques en janvier 2012. Un premier corpus programmatique a été produit à la suite d'un mois d'ateliers intensifs rassemblant 70 membres des CT (avril 2012 - base d'options stratégiques V0 formalisée). De plus, des études sectorielles approfondies sont menées simultanément (programmes anticipés, FIP, CIRAD etc.) et alimentent les réflexions. Des notes conceptuelles avancées sur les questions de foncier, de zonage et d'aménagement du territoire, de paiements pour services environnementaux, de gestion de la filière biomasse/énergie, d'agroforesterie, de lutte contre l'agriculture sur brûlis sont élaborées. Une mission internationale a permis de lancer les travaux pour l'élaboration d'un outil d'analyse des coûts de REDD (mai 2012). Ces travaux ont été poursuivis et la Stratégie-cadre nationale REDD+ a été produite de manière participative et validée par les diverses parties prenantes ainsi qu'en Conseil des Ministres en novembre 2013. Elle a été présentée officiellement à Kinshasa lors d'une cérémonie incluant notamment les chefs de coopération, ainsi qu'à la communauté internationale au side-event de la RDC lors	Définition technique, délibération politique et adoption nationale des axes stratégiques pour la REDD+ au pays et de l'horizon d'engagement	D'après les recommandations de l'évaluation indépendante à mi-parcours du processus REDD en RDC en juin 2012, il a été décidé lors d'une mission conjointe FCPF & ONU-REDD avec le Gouvernement en août 2012 d'accorder une très grande priorité à l'élaboration de la stratégie nationale REDD+. Les travaux ont donc été poursuivis de manière inclusive et participative (au travers des Coordinations Thématiques mais aussi de divers processus de consultation à Kinshasa et dans 2 Provinces représentatives).  Cette stratégie-cadre nationale REDD à été validée en novembre 2012 : - au niveau politique par les Cabinets des divers Ministères pertinents ( <i>Environnement, conservation de la Nature et Tourisme ; Plan, suivi de révolution de la modernité ; Aménagement du territoire, urbanisme, habitat, infrastructures, travaux publics et Reconstruction ; Mines ; Ressources hydrauliques et électricité ; Hydrocarbures ; Agriculture et développement Rural ; Affaires foncières</i> )

## Modèle de rapport semestriel pour les programmes nationaux

Bilan escompté (Résultat ou Réalisation)	Indicateurs	Point de référence	Avancées globales (accomplissements cumulatifs)		Avancées par rapport aux cibles annuelles visées (accomplissements pendant la période sur laquelle porte le rapport)	
			Cibles visées (d'après le document de programme national)	Avancées cumulatives en matière de réalisation de la cible globale (Résultat ou Réalisation)	Cible annuelle visée (d'après le plan de travail annuel)	Accomplissements quant à la cible annuelle (Résultat ou Réalisation)
				<p>de la COP18 à Doha.</p> <p>Au delà des attentes, de nombreux travaux sont engagés pour opérationnaliser la REDD, et engager dès que possible la phase d'investissement: préparation de 6 projets pilotes intégrés (25M\$ financement CBFF), préparation des programmes anticipés, stratégie nationale FIP (sélection de la RDC au FIP et validation du plan d'investissement (juin 2011), programmes FIP, notes d'opportunités pour la stratégie d'alignement avec le PARSSA.</p>		<p><i>; Budget ; Finances</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- au cours d'un atelier national (132 personnes, incluant des représentants des Provinces)</li> <li>- par le Comité National REDD</li> <li>- par le Gouvernement, en Conseil des Ministres</li> </ul> <p>Suite à cela, la stratégie-cadre a été présentée à Kinshasa lors d'une cérémonie officielle incluant notamment les Ambassadeurs des principaux pays partenaires ainsi que quelques chefs de coopération, ainsi qu'à la communauté internationale à l'occasion du side-event de la RDC lors de la COP18 à Doha.</p>
	Le niveau de référence est produit	Aucun niveau de référence n'est disponible et les données pour sa construction sont indisponibles	La stratégie repose sur un niveau de référence	Un ensemble d'activités sont engagées pour collecter l'information de base pour le futur niveau de référence: le sondage des ménages a démarré (avril 2012), la cartographie des risques de déforestation est en cours (UCL) et l'étude IIASA sur les dynamiques régionales est aussi lancée.	Réflexion préliminaire sur les engagements potentiels et ce que pourraient être les futurs niveaux de référence de la RDC	<p>Un atelier de sensibilisation à la modélisation et de présentation approfondie des divers modèles a été réalisé en octobre 2012, visant notamment les membres du Comité Permanent de Cadrage Macroéconomique et l'ERAIFT, complété par une séance de sensibilisation plus légère et plus ouverte.</p> <p>Afin de profiter de la présence des divers partenaires de modélisation (Millennium Institute, IIASA, UCL et WCMC), des échanges avec des diverses personnes ressources ont eu lieu afin d'améliorer les modèles.</p> <p>Sur base des données historiques de déforestation ainsi que des travaux de</p>

## Modèle de rapport semestriel pour les programmes nationaux

Bilan escompté (Résultat ou Réalisation)	Indicateurs	Point de référence	Avancées globales (accomplissements cumulatifs)		Avancées par rapport aux cibles annuelles visées (accomplissements pendant la période sur laquelle porte le rapport)	
			Cibles visées (d'après le document de programme national)	Avancées cumulatives en matière de réalisation de la cible globale (Résultat ou Réalisation)	Cible annuelle visée (d'après le plan de travail annuel)	Accomplissements quant à la cible annuelle (Résultat ou Réalisation)
Un cadre institutionnel pour la mise en œuvre du programme REDD est conçu à titre provisoire pour 2013	Un cadre de mise en œuvre est établi	Les conditions légales et institutionnelles en place pour déployer la REDD sont mal connues et a priori inadaptées	Le pays dispose d'un cadre de mise en œuvre de la REDD suffisamment abouti pour engager la phase d'investissement	présentation approfondie des divers modèles a été réalisé (octobre 2012) ainsi que divers échanges avec des personnes ressources afin d'améliorer les modèles. Une première réflexion a été réalisée sur de potentiels niveaux de référence, présentée dans la stratégie-cadre	modélisation préliminaire, une première réflexion a été réalisée sur de potentiels niveaux de référence pour la RDC. Cette réflexion est présentée dans le document de la stratégie-cadre nationale REDD+	<p>Fonds National :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mission Internationale en mars 2012 avec MPTF et PNUD/REDD</li> <li>• Réunion de cadrage avec le gouvernement sur le Fonds national en Juin 2012 : examen des TDR</li> <li>• Négotiations des TDR du Fonds et du Protocole d'Accord pendant 4 mois, avec forte implication du MECNT et du Ministère des Finances</li> <li>• Mission Internationale pour finaliser les discussions sur le Protocole d'Accord en octobre 2012 (MPTF NYC); Rencontre avec le Ministre des Finances</li> <li>• Le Fonds national REDD+ de la RDC est établi en novembre 2012 au travers de la signature de l'accord entre le PNUD et le Gouvernement</li> <li>• Le Fonds National a permis d'engager sur la REDD et ce, de façon substantielle et importante le Ministère des Finances</li> <li>• Le Ministre délégué aux Finances a présenté le Fonds national lors de la réunion de lancement de la Stratégie-cadre REDD+ aux Ambassadeurs et au</li> </ul>
			<p>Le pays dispose d'un cadre de mise en œuvre de la REDD suffisamment abouti pour engager la phase d'investissement</p> <p>Les structures nationales créées par le décret du 26 novembre 2009 constituent une première base institutionnelle et organisationnelle.</p> <p>Un processus de réforme du cadre légal au niveau du Parlement (processus participatif et intégrateur) a été lancé avec GLOBE International, avec l'instauration d'un groupe de travail de parlementaires sur la REDD+ et l'organisation d'une séance de formation sur les enjeux liés à la REDD+.</p> <p>L'étude chapeau sur le cadre de mise en œuvre est disponible dans sa version 1 (juin 2012). Elle est alimentée par différents travaux associées, comme une étude comparative des cadres légaux pour REDD avec différents pays.</p> <p>Un atelier national a lancé la réflexion sur le partage des bénéfices de la REDD (janvier 2011) et une réunion d'experts nationaux et internationaux (juillet 2011) a permis de préparer un "option paper" (janvier 2012) à verser à l'étude sur le cadre de mise en œuvre. De plus, un arrêté ministériel élaboré avec les services juridiques du MECNT et validé par le Comité National a institué la procédure d'homologation des projets REDD (février 2012). Il institue le rôle central du registre national REDD qui permettra de tracer toutes les étapes de tous les projets de manière transparente (opérationnalisation en cours). Ce registre permettra aussi de consolider toutes les données associées aux projets et initiatives REDD en RDC,</p>	<p>présentation approfondie des divers modèles a été réalisé (octobre 2012) ainsi que divers échanges avec des personnes ressources afin d'améliorer les modèles. Une première réflexion a été réalisée sur de potentiels niveaux de référence, présentée dans la stratégie-cadre</p> <p>Les structures nationales créées par le décret du 26 novembre 2009 constituent une première base institutionnelle et organisationnelle.</p> <p>Un processus de réforme du cadre légal au niveau du Parlement (processus participatif et intégrateur) a été lancé avec GLOBE International, avec l'instauration d'un groupe de travail de parlementaires sur la REDD+ et l'organisation d'une séance de formation sur les enjeux liés à la REDD+.</p> <p>L'étude chapeau sur le cadre de mise en œuvre est disponible dans sa version 1 (juin 2012). Elle est alimentée par différents travaux associées, comme une étude comparative des cadres légaux pour REDD avec différents pays.</p> <p>Un atelier national a lancé la réflexion sur le partage des bénéfices de la REDD (janvier 2011) et une réunion d'experts nationaux et internationaux (juillet 2011) a permis de préparer un "option paper" (janvier 2012) à verser à l'étude sur le cadre de mise en œuvre. De plus, un arrêté ministériel élaboré avec les services juridiques du MECNT et validé par le Comité National a institué la procédure d'homologation des projets REDD (février 2012). Il institue le rôle central du registre national REDD qui permettra de tracer toutes les étapes de tous les projets de manière transparente (opérationnalisation en cours). Ce registre permettra aussi de consolider toutes les données associées aux projets et initiatives REDD en RDC,</p>	<p>Avancement sur la construction du cadre institutionnel de la REDD+, avec priorité sur le mécanisme financier REDD+, le Registre de projets REDD+, et la construction d'un système d'information sur les sauvegardes sociales et environnementales</p>	

## Modèle de rapport semestriel pour les programmes nationaux

Bilan escompté (Résultat ou Réalisation)	Indicateurs	Point de référence	Avancées globales (accomplissements cumulatifs)		Avancées par rapport aux cibles annuelles visées (accomplissements pendant la période sur laquelle porte le rapport)	
			Cibles visées (d'après le document de programme national)	Avancées cumulatives en matière de réalisation de la cible globale (Résultat ou Réalisation)	Cible annuelle visée (d'après le plan de travail annuel)	Accomplissements quant à la cible annuelle (Résultat ou Réalisation)
			<p>Y compris les données associées au respect et au suivi des standards (SIS - voir "système de MRV complet").</p> <p>Deux études phares sur l'économie politique, la bonne gouvernance et la prévention de la corruption dans la REDD ont été réalisées (premier semestre 2011) et alimentent aussi les travaux connexes (cadre de mise en œuvre, standards, processus d'homologation, registre...).</p> <p>Une mission internationale d'une semaine avec deux jours d'atelier public a permis de lancer officiellement les travaux sur le CLIP avec une forte appropriation de l'administration et des parties prenantes nationales (avril 2012).</p> <p>Un atelier a permis de définir les orientations principales d'un futur fonds national REDD+ (octobre 2010), une mission internationale de préparation du fonds s'est tenue à Kinshasa (mars 2012) et les TDR et le protocole d'accord entre le gouvernement de RDC et le PNUD sont en cours de finalisation.</p> <p>Un atelier a permis de définir les orientations principales d'un futur fonds national REDD+ (octobre 2010), une mission internationale de préparation du fonds s'est tenue à Kinshasa (mars 2012) et les TDR et le protocole d'accord entre le gouvernement de RDC et le PNUD ont été finalisés et signés en novembre 2012 permettant d'établir le Fonds national REDD+ de la RDC.</p>	<p>Y compris les données associées au respect et au suivi des standards (SIS - voir "système de MRV complet").</p> <p>Deux études phares sur l'économie politique, la bonne gouvernance et la prévention de la corruption dans la REDD ont été réalisées (premier semestre 2011) et alimentent aussi les travaux connexes (cadre de mise en œuvre, standards, processus d'homologation, registre...).</p> <p>Une mission internationale d'une semaine avec deux jours d'atelier public a permis de lancer officiellement les travaux sur le CLIP avec une forte appropriation de l'administration et des parties prenantes nationales (avril 2012).</p> <p>Un atelier a permis de définir les orientations principales d'un futur fonds national REDD+ (octobre 2010), une mission internationale de préparation du fonds s'est tenue à Kinshasa (mars 2012) et les TDR et le protocole d'accord entre le gouvernement de RDC et le PNUD sont en cours de finalisation.</p> <p>Un atelier a permis de définir les orientations principales d'un futur fonds national REDD+ (octobre 2010), une mission internationale de préparation du fonds s'est tenue à Kinshasa (mars 2012) et les TDR et le protocole d'accord entre le gouvernement de RDC et le PNUD ont été finalisés et signés en novembre 2012 permettant d'établir le Fonds national REDD+ de la RDC.</p>	<p>gouvernement en novembre 2012.</p> <p>Le Vice-Ministre Délégué aux Finances a présenté le Fonds National REDD lors de la COP à Doha en décembre 2012.</p> <p>Dans le cadre de l'initiative GLOBE, un groupe de travail a été formé composé principalement de parlementaires (août 2012), qui sera assisté par un groupe de soutien juridique. Une séance de formation sur les enjeux liés à la REDD+ a alors été organisée (septembre 2012) à l'intention de tous les parlementaires intéressés.</p>	<p>L'étude sur l'Evaluation Environnementale et Sociale Stratégique (EES ou SESA) s'est réalisée concomitamment avec la construction de la stratégie-cadre. Ces deux processus se sont nourris simultanément. Des cadres spécifiques produits (drafts) dans le cadre de la SESA</p>
	<p>Une étude stratégique environnementale et sociale est réalisée (SESA)</p>	<p>Aucun cadre n'est disponible pour anticiper, évaluer, prévenir les impacts et maximiser les</p>	<p>Ce cadre de mise en œuvre intègre notamment le respect de standards en matières sociale et environnementale</p>	<p>L'étude SESA est lancée (février 2012). Elle a permis de dynamiser la production des options stratégiques REDD (voir Coordinations Thématiques) et a livré une première analyse de risques.</p> <p>Le SESA s'appuie sur un travail préliminaire participatif sur les standards nationaux, sous-traité à la société civile nationale. Une mission de trois mois a permis de dégager</p>	<p>Avancement des travaux sur la SESA et synergie avec le chantier sur les standards sociaux et environnementaux de la REDD+</p>	<p>Avancement des travaux sur la SESA et synergie avec le chantier sur les standards sociaux et environnementaux de la REDD+</p>



## Modèle de rapport semestriel pour les programmes nationaux

Bilan escompté (Résultat ou Réalisation)	Indicateurs	Point de référence	Avancées globales (accomplissements cumulatifs)		Avancées par rapport aux cibles annuelles visées (accomplissements pendant la période sur laquelle porte le rapport)	
			Cibles visées (d'après le document de programme national)	Avancées cumulatives en matière de réalisation de la cible globale (Résultat ou Réalisation)	Cible annuelle visée (d'après le plan de travail annuel)	Accomplissements quant à la cible annuelle (Résultat ou Réalisation)
		bénéfices socio-environnementaux de la REDD	élaborés sur base du SESA	des standards nationaux préliminaires (expertise de la société civile et consultations intensives dans six provinces) qui ont été affinés via une mission d'expérimentation de terrain (3 sites pilotes, juin-juillet 2011) et un atelier d'experts nationaux et internationaux (juillet 2011). Divers consultations et missions ont été tenues (Quito-novembre 2011). Les standards nationaux sont formalisés. L'architecture complète pour l'opérationnalisation des standards (cadres de gestion, plans de gestion, études d'impacts, SIS etc.) est en cours de construction (TDR finalisés). Des consultations ont été organisées sur l'élaboration du le CGES pour l'ensemble du processus REDD+ en RDC auprès des Coordinations Thématiques et des communautés dans 5 provinces (juillet-septembre 2012). Des drafts du Rapport final et des cadres spécifiques (CGES, CPC, CPR, etc.) ont été produits et commentés par diverses parties prenantes au processus (novembre-décembre 2012).		sont adaptés aux 7 piliers stratégiques de la stratégie-cadre de la RDC. Ces cadres, conçus d'une manière participative, doivent être confrontés aux réalités de terrain afin de concilier la théorie à la pratique dans une double logique : (i) assister les développeurs des projets pour la conformité aux exigences sociales et environnementales et (ii) finaliser les cadres par le retour de terrain.
Un système MRV complet est conçu au titre de la REDD et est opérationnel	Le système MRV carbone est en place	Certains partenaires de la RDC (OSFAC, OFAC) disposent d'un moyen de SSTS (système de suivi des terres par satellite) et d'un historique de données ne correspondant pas aux normes	La mise en œuvre de la stratégie REDD s'appuie sur un système de gestion de l'information complet et intégré, regroupant les données carbone, sociales, de gouvernance, environnementales et économiques au niveau national, des	Le système national de surveillance des forêts conforme aux exigences de la CCNUCC pour la phase 2 de REDD est en place (basé essentiellement sur le SSTS) et a été présenté à la COP17 de Durban (décembre 2011). Le laboratoire pour le SSTS (TerraCongo) est en place au sein de la DIAF et opérationnel. Cinq techniciens DIAF encadrés par un expert international travaillent actuellement dans le TerraCongo pour produire des premières statistiques congolaises officielles sur la déforestation actuelle. Le système national de surveillance des forêts est opérationnel. Quelques données de terrain sur les stocks de carbone ont été incorporées.	Le système national MRV opérationnel et permet de produire des informations sur les statiques de la déforestation, les données carbone et estimation des émissions	Le système national de surveillance des forêts est totalement opérationnel et deux informaticiens ont été recrutés pour administrer la base des données et le portail <a href="http://www.rdc-snsf.org">www.rdc-snsf.org</a> Un conseiller technique international a été recruté pour appuyer les activités statistiques de déforestation et assurer la formation dans le cadre du SIG et de la télé-détection. Le laboratoire pour le SSTS a été amélioré avec un réseau centralisé des données, la mise en place de trois serveurs,

## Modèle de rapport semestriel pour les programmes nationaux

Bilan escompté (Résultat ou Réalisation)	Indicateurs	Point de référence	Avancées globales (accomplissements cumulatifs)		Avancées par rapport aux cibles annuelles visées (accomplissements pendant la période sur laquelle porte le rapport)	
			Cibles visées (d'après le document de programme national)	Avancées cumulatives en matière de réalisation de la cible globale (Résultat ou Réalisation)	Cible annuelle visée (d'après le plan de travail annuel)	Accomplissements quant à la cible annuelle (Résultat ou Réalisation)
		<p>du GIECL'IFN (inventaire forestier national) est partiel et trop ancien</p> <p>Les données de base pour constituer l'IFN-RES (inventaire des gaz à effet de serre) sont inexistantes</p>	<p>programmes et des projets</p>	<p>Le laboratoire pour l'IFN est en cours de préparation. Du matériel a été fourni à la DIAF. Plusieurs séminaires de formation des cadres de l'administration et de la société civile ont été organisés. Le plan de préparation de l'IFN coordonné avec tous les partenaires est consolidé (réunion multipartites d'avril 2011, mission de mai 2012...).</p> <p>Ainsi, trois documents cadre ont été finalisés en 2012 : (i) document de synthèse sur les Systèmes de Surveillance, Mesure, Notification et Vérification de la mise en œuvre du mécanisme de la REDD+ ; (ii) document pour la feuille de route, activités et risque par composantes et (iii) la méthodologie pour le pré-inventaire REDD+ de l'IFN (adopté et validé en juin 2012).</p> <p>Les travaux pour la planification de la construction de l'IFN-RES sont officiellement lancés.</p> <p>Les travaux engagés par la FAO à l'échelle régionale permettent de mobiliser des moyens supplémentaires pour le programme national et garantissent la coordination avec la COMIFAC. Des co-financements sont mobilisés en coordonnant les opportunités (don JICA, document de projet OIBT...)</p> <p>L'historique des données 1990-2000-2005-2010 est paru et permet d'alimenter les réflexions sur différents chantiers (niveau de référence, programmes FIP...) même si ces données ne sont pas "compliant".</p>	<p>Cible annuelle visée (d'après le plan de travail annuel)</p>	<p>l'amélioration de la vitesse de l'internet et la correcte configuration de la plateforme TerraAmazon.</p> <p>Mise en œuvre du projet SSTS dans la province de Kasai occidental avec un mosaïque Landsat de 1990 et l'évaluation, analyse et adaptation de la méthodologie de calcul de la déforestation de l'INPE – Brésil.</p> <p>Classification et validation d'un masque forêt / non forêt d'une aire de 31450 km2 dans la province du Kasai occidental</p> <p>Renforcement des capacités des techniciens de la DIAF dans le volet base de données, statistiques et télédétection et SIG.</p> <p>Elaboration de la fiche de terrain de l'IFN sur la base de la méthodologie validée en juin.</p> <p>Encodage de données des anciens inventaires forestiers.</p> <p>Formation pratique sur le terrain pour l'application de la méthodologie de l'IFN.</p> <p>Acquisition des équipements de terrain (véhicule 4 x 4) et du matériel informatique pour le laboratoire des Inventaires des Gaz à Effet de Serre (I-GES). Le laboratoire est équipé d'un serveur pour la gestion de base des données et est doté d'un système d'alimentation en énergie photovoltaïque</p> <p>Deux consultants nationaux ont été recrutés pour le suivi des activités des I-</p>

## Modèle de rapport semestriel pour les programmes nationaux

Bilan escompté (Résultat ou Réalisation)	Indicateurs	Point de référence	Avancées globales (accomplissements cumulatifs)		Avancées par rapport aux cibles annuelles visées (accomplissements pendant la période sur laquelle porte le rapport)	
			Cibles visées (d'après le document de programme national)	Avancées cumulatives en matière de réalisation de la cible globale (Résultat ou Réalisation)	Cible annuelle visée (d'après le plan de travail annuel)	Accomplissements quant à la cible annuelle (Résultat ou Réalisation)
						<p>GES</p> <p>Un protocole d'accord a été signé avec Capacity Development for REDD+ (CD REDD) de la Coalition for Rainforest Nations (CfRN) pour le renforcement des capacités sur les I-GES</p>
	<p>Le système MRV pour les risques et bénéfices multiples de la REDD est en place</p>	<p>La compréhension des risques et bénéfices de la REDD est limitée. Les données de base pour alimenter la réflexion sont partielles et difficilement exploitables. Les services statistiques du pays sont peu opérants</p>	<p>Un arrêté ministériel institue le comité de suivi des risques et bénéfices sociaux et environnementaux (avril 2011). Le système MRV des risques et bénéfices multiples est à cheval avec le chantier en cours pour préparer le cadre de mise en oeuvre (études gouvernance, standards, SESA...). Des efforts de collecte des données sont engagés (sondage des ménages, expérimentation des standards, collaboration avec les projets pilotes intégrés REDD, registre...). Un rapport méthodologique sur la collecte des données socio-environnementale en RDC est produit. La cartographie des bénéfices REDD en matière de biodiversité a été produite (2012). L'Institut National de Statistique et le Groupe d'Etude Environnemental Congolais sont associés aux travaux. La loi cadre sur l'Environnement a été promulguée (juillet 2011) et va permettre la mise en place de l'Agence Nationale pour l'Environnement pour porter la consolidation des données et l'élaboration du système MRV complet (2012). Une architecture cible du Système national d'information sur les Sauvages (SIS-RDC) a été conçue (août 2012) reprenant des modèles d'un cadre de Gestion et de Suivi (CGS), un Plan de Gestion et de Suivi (PGS) pour les aspects environnementaux et sociaux de la REDD+. Une note de coordination à l'attention des partenaires technico-financiers de la REDD+ en RDC été élaborée afin de</p>		<p>Les modèles des GCS et du PGS ont été enrichis par la mission SESA qui devra présenter, conformément aux modèles élaborés dans les cadres du SIS, une matrice reprenant : (i) les activités identifiées dans les 7 piliers stratégiques, (ii) les risques potentiels liés à ces activités, (iii) les alternatives préconisées, (iv) la méthodologie pour y parvenir et (v) les indicateurs de vérification.</p> <p>La phase d'expérimentation consistera à accompagner les porteurs de projets et d'initiatives REDD dans la conformité aux standards dans une triple logique de facilitation des activités, de renforcement des capacités et d'optimisation du dispositif par retour d'expérience.</p>	

Bilan escompté (Résultat ou Réalisation)	Indicateurs	Point de référence	Avancées globales (accomplissements cumulatifs)		Avancées par rapport aux cibles annuelles visées (accomplissements pendant la période sur laquelle porte le rapport)	
			Cibles visées (d'après le document de programme national)	Avancées cumulatives en matière de réalisation de la cible globale (Résultat ou Réalisation)	Cible annuelle visée (d'après le plan de travail annuel)	Accomplissements quant à la cible annuelle (Résultat ou Réalisation)
				<p>Avancées cumulatives en matière de réalisation de la cible globale (Résultat ou Réalisation)</p> <p>concilier les vues sur la prise en compte des considérations sociales et environnementales de la REDD+ en RDC (septembre-octobre 2012). Des consultations plus élargies couplées avec des sessions de renforcement des capacités des acteurs impliqués sur le SIS ont été également organisées (novembre 2012).</p>	<p>Cible annuelle visée (d'après le plan de travail annuel)</p>	<p>Accomplissements quant à la cible annuelle (Résultat ou Réalisation)</p>

### 1.3 Informations financières

Dans le tableau ci-après, veuillez fournir des informations actualisées sur les activités menées sur la base du cadre de résultats inclus dans le document de programme national signé, ainsi que des données financières concernant les fonds prévus, engagés et décaissés, ainsi que des informations sur les avancées financières cumulatives de l'exécution du programme national à la fin de la période à l'examen (notamment tous les décaissements annuels cumulatifs). Veuillez ajouter des lignes, le cas échéant.

Définition des catégories financières :

- *Engagements* : Comprend tout montant engagé à ce jour, fixé par un contrat juridiquement contraignant conclu avec les systèmes financiers des institutions, notamment les engagements pluriannuels pouvant être décaissés au cours des années à venir.
- *Décaissement* : Montant payé à un vendeur ou à une entité pour les biens reçus, le travail effectué et/ou les services rendus (n'inclut pas les engagements non-réglés).
- *Décaissements* : Total des engagements et des décaissements.



RÉSULTAT DU PROGRAMME	INSTITUTION DES NATIONS UNIES	AVANCÉE DANS LA MISE EN ŒUVRE			
		Montant transféré par le FASM au programme (A)	Engagements (B)	Dépenses cumulées au 31 décembre 2012 (C)	Total des dépenses (D) B + C
Un plan de préparation à la REDD+ est élaboré selon une approche participative et transparente	FAO	0	0	0	0
	PNUD	600 000	0	600 000	600 000
	PNUJ	80 000	0	80 000	80 000
Sous-total :		<b>680 000</b>	<b>0</b>	<b>680 000</b>	<b>680 000</b>
Une stratégie nationale au titre du mécanisme REDD+ est élaborée pour 2030 et peut déjà décoller	FAO	555 000	0	555 000	555 000
	PNUD	2 307 187	0	2 353 558	2 353 558
	PNUJ	352 000	5 000	347 000	352 000
Sous-total :		<b>3 214 187</b>	<b>5 000</b>	<b>3 255 558</b>	<b>3 260 558</b>
Un cadre institutionnel pour la mise en œuvre du programme REDD est conçu à titre provisoire pour 2013	FAO	0	0	0	0
	PNUD	0	0	0	0
	PNUJ	306 000	0	223 918	223 918
Sous-total :		<b>306 000</b>	<b>0</b>	<b>223 918</b>	<b>223 918</b>
Un système MRV complet est conçu au titre de la REDD et est opérationnel	FAO	2 180 000	0	987 315	987 315
	PNUD	0	0	15 636	15 636
	PNUJ	520 000	9 915	435 963	445 878
Sous-total :		<b>2 700 000</b>	<b>9 915</b>	<b>1 438 914</b>	<b>1 448 829</b>
Le programme est administré (7%)	FAO	191 450	0	107 964	107 964
	PNUD	203 503	0	128 084	128 084
	PNUJ	88 060	1 044	76 082	77 126
Sous-total :		<b>483 013</b>	<b>1 044</b>	<b>312 130</b>	<b>313 174</b>
	<b>FAO (Total):</b>	<b>2 926 450</b>	<b>0</b>	<b>1 650 279</b>	<b>1 650 279</b>
	<b>PNUD (Total):</b>	<b>3 110 690</b>	<b>0</b>	<b>3 097 278</b>	<b>3 097 278</b>
	<b>PNUJ (Total):</b>	<b>1 346 060</b>	<b>15 959</b>	<b>1 162 963</b>	<b>1 178 922</b>
	<b>TOTAL:</b>	<b>7 383 200</b>	<b>15 959</b>	<b>5 910 520</b>	<b>5 926 479</b>

### 1.3.1 Co-financement

Veillez remplir le tableau ci-après si des ressources additionnelles (co-financement direct) sont allouées aux activités soutenues par le programme national ONU-REDD.

Sources de co-financement <sup>8</sup>	Nom du co-financeur	Type de co-financement <sup>9</sup>	Montant (USD)
Organisation Multilatérale	FIP/Banque Mondiale	Financier	60.000.000
Organisation Multilatérale	CBFF/BAD	Financier	25.000.000
Organisation Multilatérale	FCPF/Banque Mondiale	Financier	3.600.000
Organisation Multilatérale	PNUD / diverses sources dont projet d'appui aux négociations avec le Royaume de Norvège	Financier	1.000.000
Organisation Multilatérale	PFCN / Banque Mondiale	Financier	600.000
Organisation Multilatérale	ONU-REDD / Targetted Support PNUE, PNUD, FAO	Financier	350.000 (FAO) 300.000 (PNUE) 100.000 (PNUD)
Organisations bilatérales	DFID / GIZ / NORAD	Financier	100.000
ONG	WWF/CI/Forest Trends/TFD/FPP/GLOBE	Financier	250.000
Organisation bilatéral et multilatérale	Royaume de Norvège (via Tier 2 ONU-REDD) avec cofinancement PNUD/RDC (en finalisation)	Financier	2.500.000 (Norvège) 1.040.000 (PNUD)

### 1.3.2 Financement additionnel pour les efforts nationaux en faveur de la REDD+ initiés par le programme national

Nom du financeur	Description	Montant (dollars E.-U.)

## 2. Avancée du programme national

### 2.1 Description des avancées, des difficultés et des mesures d'urgence

2.1.1 Veillez fournir une brève évaluation globale de la mesure dans laquelle le programme national avance en ce qui concerne les résultats et réalisations escomptés. Veillez fournir des exemples pertinents, le cas échéant (600 mots).

<sup>8</sup> Veillez indiquer si la source du co-financement est : une agence d'aide bilatérale, une fondation, les autorités locales, les autorités nationales, les organisations de la société civile, une autre institution multilatérale, le secteur privé, etc.

<sup>9</sup> Veillez indiquer si le co-financement est versé en nature ou en espèces.

Lancé début 2009, le processus REDD+ en RDC, piloté par le Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme (MECNT), avec l'appui de 2 financements : l'ONU-REDD et le Fonds de Partenariat de Carbone Forestier de la Banque Mondiale (FCPF), entame en 2013 une nouvelle étape importante, celle de la transition progressive de la phase de préparation vers celle d'investissement, en accord avec les recommandations de la revue indépendante à mi-parcours du processus, réalisée en juin 2012.

Le processus exige une forte réactivité et une grande capacité d'ajustement, ainsi qu'une gestion adaptative pour saisir les opportunités et répondre aux défis qui émergent. Ainsi, plusieurs ajustements et compléments ont dû être conçus et déclinés par rapport au R-PP. Certains chantiers ont été renforcés ou modifiés, à l'image de la préparation de la stratégie, du lancement des projets pilotes ou encore du dialogue de politique. Certains sont terminés comme le consensus national sur les causes de la déforestation, d'autres sont dans un état assez avancé et ont connu des progrès substantiels, en particulier certains éléments du cadre de mise en œuvre avec le registre national REDD, la procédure d'homologation ou encore les standards REDD. D'autres chantiers prennent un peu de retard, mais ils s'inscrivent généralement dans une perspective à long terme et ne sont pas nécessairement bloquant pour l'entrée en phase 2, à l'image des efforts de déploiement du processus en province.

Les arrangements institutionnels mis en place, confiés à la Coordination Nationale REDD, le rôle de pilotage et de la coordination de la mise en œuvre du processus REDD+ en RDC, tandis que le Comité National REDD joue le rôle d'organe décisionnel et le Comité Interministériel, le rôle d'organe de planification.

La Coordination Nationale REDD a organisé ses chantiers en cinq composantes dont on retrouve les principales réalisations ci-dessous:

- Gestion et coordination :
  - Création, gestion et renforcement des capacités des institutions REDD
  - Mobilisation de financements et cofinancements pour la mise en œuvre de la préparation pour environ 22M\$ sur 2009-2012 en ligne avec les prévisions du R-PP
  - Lancement d'un dialogue de politique entre le gouvernement congolais et les partenaires internationaux sous le patronage du Président de la République
  - Instauration d'un dialogue multisectoriel et multipartenaires
  - Appui aux négociations internationales et connexion entre technique et politique
- IEC, consultations et renforcement des capacités :
  - Instauration des « Universités REDD » annuelle. La dernière en septembre 2011 a rassemblé plus de 800 participants pendant 10 jours de formation
  - Cycle d'ateliers de renforcement des capacités (journalistes, réseaux confessionnels, jeunes, peuples autochtones...), accords de partenariat de diffusion...
  - Coordination de huit chantiers en cours avec le MECNT et la société civile
- Stratégie REDD et outils de mise en œuvre :
  - Mise en place de seize coordinations thématiques multipartites. Elaboration inclusive et participative de la Stratégie-cadre nationale REDD, validée par les parties

- prenantes, et en Conseil des Ministres (novembre 2012)
- Définition participative de scénarios prospectifs de développement à l'horizon 2035 et lancement des travaux de modélisation (mars 2012)
- Rapport de consensus sur les causes de la déforestation en RDC (novembre 2011)
- Lancement du système national de surveillance des forêts de la RDC
- Mise en place du système TerraCongo au sein de la DIAF (calcul des statistiques de déforestation et dégradation)
- Trois documents cadre pour le MRV carbone (présentation de la cible, plan de mise en œuvre, méthodologie approuvée et validée pour le pré-inventaire forestier REDD+), formations, coordination et intégration régionale
- Cartographie préliminaire des bénéficiaires multiples
- Séminaire international pour le cadrage du CLIP dans le processus REDD en RDC
- Rapport sur le partage des revenus dans REDD en RDC
- Propositions préliminaires sur un programme national de paiements pour services environnementaux
- Rapports sur la gouvernance et la lutte anti-corruption dans REDD en RDC
- Rapport d'évaluation du cadre légal et institutionnel pour REDD en RDC ; note d'orientation sur la problématique des droits carbone en RDC
- Arrêté sur la procédure d'homologation des projets REDD en RDC
- Production des standards socio-environnementaux préliminaires pour REDD en RDC
- Revue préliminaire d'analyse des risques dans le cadre du SESA
- Analyse en cours des coûts totaux de la REDD en RDC
- Création d'un fonds national REDD
  
- Expérimentation de projets et initiatives pilotes :
  - Signature des sept accords de don, formation des partenaires de mise en œuvre et lancement des activités (25M\$)
  - Recensement, coordination, formations et conseil aux développeurs de projets et initiatives REDD en RDC
  
- Lancement de la phase d'investissement :
  - Cadrage de six programmes anticipés et développement de partenariats
  - Etudes approfondies pour la préparation des investissements habilitants sur l'aménagement du territoire et la sécurisation foncière
  - Préparation de la stratégie d'investissement FIP (60M\$), validée en juin 2011
  - Préparation d'un ER-PIN pour le programme Mai-Ndombe
  - Ateliers et dialogue renforcé avec le secteur privé
  - Dialogue de politique et création d'un fonds REDD

Il y a de plus lieu de relever spécifiquement que la RDC a réalisé des avancées remarquables dans son processus de préparation, avec notamment l'atteinte d'un consensus national sur les causes de la déforestation, consensus ayant ouvert la voie à la définition participative de la Stratégie-Cadre Nationale REDD+. Cette stratégie vise à contribuer activement à une croissance verte durable fondée sur le développement humain, et définit des modalités de mise en œuvre très inclusives encadrées par des mesures de sauvegarde pertinentes en cours de validation. La mise en œuvre de cette



Stratégie-Cadre s'appuie sur un mécanisme financier spécifique particulièrement innovant (le Fonds National REDD+), un système de gouvernance reposant sur le principe exigeant d'une rémunération des « contributions actives » aux objectifs REDD+ et des outils novateurs pour assurer un système de monitoring croisé robuste, transparent et adapté aux réalités du pays.

**2.1.2 Veuillez fournir une brève évaluation globale de toute mesure prise pour garantir la viabilité des résultats du programme national pendant la période à l'examen. Veuillez fournir des exemples pertinents, le cas échéant (250 mots).**

La durabilité du programme repose essentiellement sur la constance de l'engagement politique, sur l'appropriation nationale et le renforcement des capacités pour la mise en œuvre, et sur l'appui financier des partenaires internationaux.

Le dialogue et la concertation au niveau national et avec les partenaires internationaux a connu de bonnes avancées mais sort un peu fragilisée de la période électorale, qui confronte de priorités complexes : le pays est vaste avec multiples défis de paix et développement socio-économique, et il faut signaler que la sécurité et la gouvernance sont des priorités incontournables qui consomment beaucoup d'attention et de temps de l'Administration publique. De nombreux acquis existent, et notamment l'intérêt des différents ministères sectoriels (notamment plan, finances, agriculture, énergie, aménagement du territoire, et affaires foncières), fortement impliqués dans l'élaboration de la Stratégie-cadre nationale REDD, ainsi que le renforcement des capacités. Des efforts ont été engagés pour lancer le déploiement du processus REDD+ dans les Provinces et donc développer des relais additionnels de mobilisation pour la phase d'investissement dans la REDD. Les progrès et consolidation de la REDD+ en RDC est associée à la maîtrise des trois facteurs clés de réussite, tel que présentées ci-dessous:

- En dépit de l'engagement affiché du Président de la République (Forum de Haut Niveau d'octobre 2011), le programme de travail présenté par le nouveau gouvernement installé en avril 2012 ne reflétait pas encore assez solidement l'ambition initiale particulière dans le domaine de la REDD+ et du développement durable. Le programme UN-REDD a ainsi engagé des actions au niveau technique (CT, modélisation avec le CPCM...) et politique (déjeuner de dialogue en avril 2012, dialogue parlementaire...) pour positionner plus favorablement le processus REDD+. L'élaboration de la stratégie-cadre nationale REDD a été l'occasion d'engager les divers Ministères sur un travail concret leur permettant de mieux appréhender la portée et l'intérêt direct de la REDD+ pour leur Ministère. Cette stratégie, d'abord validée spécifiquement par les Ministères concernée puis endossée formellement en Conseil des Ministres en novembre 2012 a ainsi constitué une étape importante du processus en termes de préparation à la REDD mais aussi en termes d'appropriation politique. Ce travail doit être poursuivi en 2013 et 2014 au travers de l'intégration des piliers de la Stratégie-cadre dans les politiques sectorielles. De même, le travail sur le Fonds National REDD a été l'occasion d'engager activement le Ministère des Finances, assurant ainsi une meilleure visibilité de la REDD auprès de la Primature et de la Vice-Primature et permettant de sécuriser une Délégation de très haut niveau pour la Cop18, signe d'une appropriation politique forte à très haut niveau.

- Les ressources complémentaires nécessaires à l'accélération des efforts en matière de renforcement des capacités tardent à être mobilisées à l'image du projet « capacités et mobilisation » appuyé par la Norvège et l'Union Européenne (travail lancé en 2010 pour des fonds arrivés fin 2012). Là encore les besoins sont très importants et la sécurisation ne peut être que progressive. La CN-REDD a recruté une nouvelle équipe IEC (début 2012) et réorganisé ses chantiers en favorisant la décentralisation (CNIE, société civile...) pour accélérer les capacités de déploiement. Des partenariats complémentaires sont en cours de développement pour augmenter les financements (USAid en particulier). Mais on attend que les bailleurs de fonds internationaux s'engagent plus solidement en la mesure de leurs compromis internationaux et dans le contexte de la récente Déclaration conjointe d'Intention sur la REDD+ au Bassin du Congo (Durban 2011). La Stratégie-cadre Nationale REDD et la création du Fonds National représentent des éléments très forts dans ce sens.
- Les signaux envoyés par les partenaires internationaux, très appréciés par le pays, restent toutefois timides, faiblement déterminés, et encore insuffisants pour sécuriser la suite du processus REDD+ en RDC. La CN-REDD multiplie les efforts de dialogue et de transparence et, par exemple, a lancé une évaluation indépendante à mi-parcours qui a rendu compte à la communauté internationale lors du PC du FCPF le 22 juin 2012. La Stratégie-cadre Nationale REDD et la création du Fonds National, ainsi que les rencontres de haut niveau lors de la CoP18, ont cependant permis de faire de grandes avancées vers la sécurisation de financements conséquents pour la phase 2 (concrétisées notamment par la visite du Ministre de l'Environnement de la Norvège en RDC en février 2013).

A noter enfin que les trois facteurs clés s'alimentent mutuellement.

**2.1.3 En cas de difficulté dans la mise en œuvre du programme national, quelles en sont les raisons principales ? Veuillez cocher la proposition qui convient le mieux.**

- Coordination avec l'institution des Nations Unies
- Coordination avec le gouvernement
- Coordination au sein du gouvernement
- Difficulté administrative (achat, etc.)/financière (gestion des fonds, disponibilité, examen du budget, etc.)
- Gestion : 1. Activité et gestion de la réalisation
- Gestion : 2. Gouvernance/prise de décisions (commission de gestion du programme/comité directeur national)
- Responsabilité
- Transparence
- Conception du programme national
- Raison externe au programme national (risques et hypothèses, élections, catastrophe naturelle, troubles sociaux)

**2.1.4 Si vous n'avez coché aucune des cases du point 2.1.3, veuillez décrire brièvement toute difficulté interne actuellement rencontrée<sup>10</sup> par le programme national concernant la mise en œuvre des activités décrites dans le document de programme national (200 mots).**

Principales difficultés et risques potentiels pour le processus	Eléments de réponse et mesures de couverture
<p>Désaccord entre le gouvernement et les agences du programme sur la mise en œuvre directe (DIM), associée à la faible gouvernance générale dans le pays, et aux risques de corruption et de mauvaise gestion des fonds pouvant entraîner une faible efficacité des financements, un blocage dans la mise en œuvre voire une perte de confiance (encore fragile) des bailleurs. Cette frustration du pays s'est manifestée par une critique de la transparence des agences et une demande d'audit.</p>	<p>Une clarification du mode de mise en œuvre DIM était nécessaire et a été réalisée. Les exigences du processus REDD+ en matière de bonne gouvernance sont comprises au niveau du processus national. De nombreuses mesures sont prises (gestion confiée au PNUD avec la facilitation des antennes de terrain, études avec la Banque Mondiale, NORAD, PNUD, Price Waterhouse Coopers, mise en place d'une procédure d'accréditation des projets, registre, recrutement d'un expert de la lutte anti-corruption au sein de la CN-REDD...). Les agences s'activent par ailleurs pour assurer la confiance de la partie nationale, notamment en assurant la validation préalable par la partie nationale de toute dépense, en renforçant la transparence autour de sa gestion financière (listing systématique et exhaustif des opérations et partage avec la partie nationale), en organisant l'évaluation indépendante du programme (mai 2012) et un audit financier par OIOS et à travers les propositions de réorganisation avec une exécution plus décentralisée du processus REDD à partir de 2013. La mise en place d'une entité nationale désignée pour la gestion des fonds REDD+ pour la phase d'investissement a été lancée (Fonds National REDD+).</p>
<p>Risque associé au manque de capacités d'absorption, par manque de capacités pour administrer, superviser et coordonner les activités mises en œuvre, pouvant entraîner une lenteur dans la mise en œuvre et des risques de mauvaise qualité des réalisations</p>	<p>Cf. ci-dessus et ci-dessous. La CN-REDD est déjà outillée et rôdée à la gestion des chantiers de préparation et pourra aussi démarrer les nouvelles activités liées au projet "mobilisation et capacités" même si elle connaît elle-même certains défis liés à la gestion d'une équipe de vingt personnes avec des niveaux de compétence et de qualités variables. Le défi réside dans la sécurisation de la dynamique en cours face aux différentes frustrations inhérentes, et le transfert progressif de responsabilité et de leadership aux entités en place (par exemple directions des Ministères), car il s'agit à la fois de renforcer les capacités d'équipes confrontées à des défis structurels (qualité des recrutements, faible motivation financière...) mais aussi de sécuriser les efforts de coordination et les moyens de pilotage et de contrôle. Le plan de réorganisation pour la période 2013-2016 devrait comprendre un plan de transition robuste.</p>
<p>Risque associé au manque de capacités d'absorption, par manque de capacités pour préparer et mettre en œuvre les activités, par exemple dans les provinces, pouvant entraîner une lenteur dans le décaissement des fonds et une frustration des parties prenantes déjà palpable et manifestée par une pression accrue sur le processus et les autorités nationales</p>	<p>La RDC est ouverte à construire ses capacités nationales en associant les expertises issues de l'étranger et de sa diaspora, même si la frustration face à une présence jugée trop importante d'experts internationaux peut se manifester par des pressions accrues sur les autorités et devenir difficile à gérer. L'expérience de la CN-REDD démontre pourtant la valeur ajoutée opérationnelle de cette démarche. De plus, les besoins du pays sont immenses et le capital humain n'attend que d'être mobilisé et appuyé. Les efforts de renforcement de capacités commencent aussi à porter leurs fruits et vont encore s'intensifier (projet "mobilisation et capacités"). La RDC maintient son rythme de préparation élevé même si les réajustements de calendrier et d'ambition recommandés par l'évaluateur indépendant devraient être considérés. Simultanément, la CN-REDD poursuit ses efforts pour amener de l'argent REDD sur le terrain (projets pilotes, FIP etc.) et ainsi donner des perspectives crédibles aux parties prenantes impliquées dans le processus. La CN-REDD encourage des initiatives de partenaire pour accélérer cette décentralisation, à l'image de l'initiative du PNUD auprès du Sud Kivu. A noter enfin que des efforts doivent être renforcés pour accompagner la société civile dans un travail d'organisation, de légitimité et d'efficacité interne face aux difficultés qu'elle rencontre dans ces domaines.</p>

<sup>10</sup> Difficultés rencontrées par l'équipe qui participe directement à la mise en œuvre du programme national.

**2.1.5 Si vous n’avez coché aucune des cases du point 2.1.3, veuillez décrire brièvement toute difficulté externe actuellement rencontrée <sup>11</sup> (non causée par le programme national) qui retarde ou empêche une exécution de qualité (200 mots).**

Principales difficultés et risques potentiels pour le processus	Eléments de réponse et mesures de couverture
Climat international. Risque de perturbations du processus de négociations dans une période incertaine (difficultés financières des bailleurs...), pouvant se manifester par des signaux flous en matière de financements ou par un cadre technique et méthodologique pour la REDD+ inadapté	Le programme contribue à renforcer la préparation, les expériences pionnières et innovantes en RDC, propres à alimenter les négociations internationales dans le sens d'un cadre adapté. La RDC est par ailleurs fortement impliquée dans les négociations et s'appuie sur une forte proximité entre les négociateurs et l'expertise technique qui gère le processus REDD+ au quotidien dans le pays. Le programme contribue ainsi fortement à orienter le futur cadre international de la REDD+ dans un sens performant, et en retour à s'assurer de la cohérence des orientations nationales avec le futur dispositif sous la CCNUCC. Les risques d'aboutir à un dispositif international en décalage avec les travaux menés en RDC sont donc minimes. Les risques que la définition de ce dispositif traîne en longueur sont aussi sans gravité technique puisque le temps renforce la maîtrise opérationnelle de la REDD+ et la compréhension des besoins. Des signaux confus concernant la disponibilité et l'accessibilité aux financements internationaux pour la phase de mise en œuvre pourraient avoir un effet négatif important sur la mobilisation politique et technique nationale, mais le processus multiplie les initiatives à différents niveaux (préparation, démonstration, investissement) et perspectives (court, moyen, long terme) pour atténuer les risques et entretenir la mobilisation.

**2.1.6 Veuillez brièvement expliquer les mesures prises ou envisagées pour éliminer les difficultés (internes ou externes mentionnées aux points 2.1.3, 2.1.4 et 2.1.5) susmentionnées ou y faire face (250 mots).**

Cf. sections 2.1.4 et 2.1.5 ci dessus.

## 2.2 Coordination interinstitutions

L’objectif des questions ci-après est de recueillir des informations pertinentes sur la façon dont le programme national contribue au travail interinstitutions et à l’union dans l’action.

**2.2.1 Existe-t-il une cohérence entre le programme national et le programme national des Nations Unies ou tout autre cadre d’aide de donateurs approuvé par le gouvernement ?**

Oui  Non

Si non, expliquez pourquoi : -

**2.2.2 Quels types de mécanismes de coordination et de décisions ont été pris pour garantir une exécution conjointe ? Veuillez revenir sur les questions précédentes et ajouter toute observation ou tout exemple que vous considérez pertinent.**

Le gouvernement a inscrit l’unicité du processus national REDD+ comme principe fondateur dès janvier 2009. Il s’est traduit par la création de la Coordination Nationale REDD qui assure le rôle de coordination entre les différents programmes d’appui comme l’UN-REDD, le FCPF mais aussi le FIP de la Banque mondiale, le CBFF et les appuis bilatéraux (même s’ils restent encore limités à ce stade). Un CTP a été recruté pour assurer la coordination inter-agence et appuyer la coordination nationale des différents programmes d’appui. Les agences se sont aussi accordées sur une façon commune de mettre en œuvre le programme, par exemple la requête systématique de l’aval de la partie nationale avant d’engager des dépenses, le traçage des opérations dans un reporting exhaustif des dépenses partagé avec la partie nationale. Les missions conjointes internationales permettent aussi des états des lieux, des recadrages et de nouvelles impulsions régulières.

<sup>11</sup> Difficultés rencontrées par l’équipe qui sont causées par des facteurs extérieurs au programme national.



**2.2.3 Les recommandations de l'évaluation HACT sont-elles appliquées dans le cadre de la mise en œuvre du programme national par les trois organisations des Nations Unies participantes ?**

Oui       Non

**Si non, expliquez pourquoi, et indiquez notamment quelle recommandation a été appliquée ou non.**

Partiellement et progressivement. Les agences disposaient au départ de pratiques différentes pour la gestion de l'exécution du programme, entraînant des décalages dans l'harmonisation des pratiques de gestion. Mais aujourd'hui, la situation est largement harmonisée et les actions concertées vont parfois au-delà des attentes du HACT (par exemple via la matrice des opérations harmonisée). La CN-REDD, qui est devenue un vrai moteur du processus REDD+, joue un rôle déterminant de planification conjointe, en anticipant les actions et les synergies requises entre les agences, de façon à ce que le financement s'active dans la même direction, et que le Gouvernement en a connaissance et pilote une mise en œuvre coordonnée. Des décalages peuvent subsister entre agences dans la contractualisation avec les partenaires de la société civile.

**2.3 Appropriation<sup>12</sup> et développement efficace**

Les questions ci-après visent à recueillir des informations pertinentes sur la façon dont le programme national met en place les principes de l'efficacité de l'aide par une appropriation nationale solide, un alignement et une harmonisation des procédures, ainsi qu'une obligation mutuelle de rendre des comptes.

**2.3.1 Le gouvernement et les autres partenaires d'exécution nationaux se sont-ils appropriés la mise en œuvre des activités et la réalisation ?**

Non       Certains       Oui

Le gouvernement dispose de tous les leviers de décision sur le processus REDD à travers les trois instances établies. La CN-REDD, moteur du processus en phase de préparation, est dirigée par le MECNT. L'exécution financière par les agences du programme ONU-REDD et les autres partenaires correspond aux directives du MECNT. Les capacités nationales sont progressivement renforcées pour que l'exécution même des activités soit de plus en plus assurée directement par les agents de l'administration en dépit de difficultés structurelles. Les membres de deux comités, national et interministériel, sur la REDD+ se plaignent qu'ils ne sont pas suffisamment impliqués, alors que c'est à eux que reviennent la tâche d'avaliser entre autre le programme de la CN-REDD. L'évaluation à mi-parcours en 2012 c'est plongé sur cette question pour trouver une articulation plus effective. De plus, le processus d'adoption nationale de la Stratégie-Cadre REDD+ ainsi que l'établissement du Fonds national REDD+ ont été l'occasion d'entamer un processus de dialogue intersectoriel à plus haut niveau, notamment avec le concours décisif du Ministère de Finances, du Comité des réformes et du Ministère de plan. La Stratégie-Cadre REDD+ a été adopté en Conseil de Ministres, ce qui est une première mondiale et un exemple du niveau d'appropriation national au plus haut niveau politique.

**2.3.2 Les lignes directrices du Programme ONU-REDD concernant la participation des parties prenantes et les orientations opérationnelles relatives à la participation des peuples autochtones et des autres communautés dépendant des forêts sont-elles appliquées au cours du processus du programme national ?**

Non       En partie       Entièrement

---

<sup>12</sup> Il s'agit des pays qui dirigent efficacement leurs politiques et stratégies REDD+ et coordonnent eux-mêmes les mesures.

Depuis le début du processus REDD+, l'intégration de la question autochtone et des communautés locales est systématique dans tous les chantiers. Une coordination thématique (CT) leur est même entièrement consacrée pour en garantir la prise en compte dans la future stratégie nationale. Il y a une reconnaissance internationale sur la qualité de l'engagement des représentants nationaux et provinciaux des populations autochtones et forestières dans le chantier REDD+. La mission CLIP d'avril 2012 a confirmé la volonté politique à poursuivre cette représentation autochtone et des communautés locales. Pourtant le défi de bien cibler la base, dans un pays assez vaste et faiblement connecté comme la RDC, reste incommensurable – le plan IEC a pris du retard mais le déploiement progressif du processus REDD+ dans les diverses Provinces, avec notamment le relais des Points Focaux, mais aussi le déploiement de projets pilotes et autres initiatives REDD (FIP, etc), concourent à l'intensification du dialogue local.

**2.3.3 À quel type de décision et d'activité les acteurs non gouvernementaux sont-ils associés ?**

- Élaboration de politiques/prise de décisions  
 Gestion  Budget  Achats  Fourniture de services  
 Autres (veuillez préciser)

L'implication de la société civile est systématique dans les structures de gestion nationale de la REDD+ comme dans la conduite de tous les chantiers, y compris le renforcement de capacités, le débat et la délibération, le conseil technique, la participation dans les réunions et les événements, la consultation, le dialogue avec les hautes autorités, la revue des documents stratégiques etc. Deux représentants de la société civile ont même été recrutés et intégrés au sein de la CN-REDD pour renforcer la coordination et la transparence. L'engagement du secteur privé est plus partiel et récent, y compris pour des raisons naturelles associées à la perspective de temps entre les discussions et les opportunités d'affaires concrètes. Mais des efforts sont faits en ce sens, et on note des activités conjointes encourageantes comme avec la téléphonie, les banques, et dans des secteurs ciblés comme l'agroforesterie où des initiatives de consultation et mobilisation autour de programmes opérationnels dynamisent la relation.

**2.3.4 Sur la base de vos réponses ci-dessus, veuillez décrire brièvement la situation actuelle des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux en ce qui concerne l'appropriation et la responsabilité<sup>13</sup> dans le cadre du programme national. Veuillez fournir quelques exemples.**

Les efforts d'intensification, de consolidation et de décentralisation de cette appropriation sont significatifs mais doivent être poursuivis. Techniquement, le dispositif est en place pour la phase de préparation et une évolution naturelle vers la phase d'investissement. A travers la Coordination Nationale (CN-REDD), le Ministère dispose des informations et des leviers de gestion du programme REDD. La société civile et les autres partenaires sont impliqués dans tous les chantiers, mais pour des raisons opérationnelles ne participent pas directement à la gestion des programmes et financements qui soutiennent le processus national. Deux représentants de la société civile sont intégrés au sein de la CN-REDD pour prendre part directement à ses travaux et intensifier la communication avec la société civile et les autres parties prenantes. Progressivement, les capacités nationales se renforcent et les experts nationaux prennent de plus en plus de poids dans l'élaboration et la mise en œuvre des chantiers, via la CN-REDD ou de manière externalisée aux entités habilitées, gouvernementales ou non.

En pratique, le programme se heurte toutefois à différentes contraintes et frustrations qui obligent à systématiquement réévaluer le système de réponse. La nature du programme (centré sur la

---

<sup>13</sup> Responsabilité : Reconnaître et assumer sa responsabilité pour les actions, produits, décisions et politiques. Cela comprend l'obligation de faire rapport, d'expliquer et de répondre de toute conséquence.

préparation technique plutôt que sur la mise en œuvre d'activités de terrain), les exigences en matière d'expertise technique et managériale au regard des ambitions fixées par le pays, les contraintes associées à des procédures et des délais administratifs incompressibles, ainsi que l'ampleur et la multiplicité des travaux à réaliser génèrent des frustrations parmi certains acteurs nationaux qui peuvent critiquer un manque d'inclusion et d'appropriation. Un dialogue constant est entretenu sur la réalité de la participation et de l'appropriation actuelle dans le programme, et pour clarifier les perspectives en matière de renforcement de cette maîtrise et des responsabilités associées, notamment avec la société civile. Le rapport de l'évaluation indépendante souligne les efforts réalisés en ce sens et les acquis.

### 3. Indicateurs généraux du Programme

#### 3.3.1 Nombre de personnel focal rattaché à la stratégie MRV et de suivi disposant de capacités renforcées :

- Femmes                      Nb total 15  
 Hommes                      Nb total 65

**Commentaires :**

#### 3.3.2 Le pays dispose-t-il d'un système MRV et de suivi ?

- Oui                       Partiellement    Non                       Sans objet à ce stade

**Commentaires :** Système MRV en conception et finalisation (une extension du programme sera requise au début 2013 afin de bien compléter ce chantier en 2013, car la portée du travail et le besoin de renforcement de capacités méritent plus de temps). Un système national de surveillance des forêts est totalement opérationnel avec son interface TerraCongo, une méthodologie validée et une fiche de collecte de terrain disponible dans le cadre de pré-inventaire.

#### 3.3.3 Le pays dispose-t-il d'indicateurs de gouvernance nationaux, élaborés à partir d'une évaluation participative de la gouvernance ?

- Oui                       Partiellement    Non                       Sans objet à ce stade

Une matrice de gouvernance a été définie pour l'annulation de la dette dans le cadre de l'initiative PPTE. Cette matrice est en cours de révision avec la potentielle intégration d'indicateurs liés à la REDD+

#### 3.3.4 Existait-il une évaluation participative de la gouvernance, appuyée par le Programme ONU-REDD et incorporée à la stratégie nationale REDD+ ?

- Oui                       Partiellement    Non                       Sans objet à ce stade

Une évaluation sur la gouvernance a été réalisée pour le secteur forestier, financé par USAID. En plus, une étude des risques de corruption dans la REDD+ en RDC a également été réalisée, sur financement NORAD. Enfin, un chantier sur les risques de corruption et mesures de transparence a été réalisé (via modalité *Appui ciblé* de l'ONU-REDD).

#### 3.3.5 La Stratégie nationale REDD+ intègre-t-elle des mesures de lutte contre la corruption, notamment un code de conduite, des dispositions interdisant les conflits d'intérêt, des liens avec des cadres anticorruption existants, une protection pour les dénonciateurs ou l'application de standards sociaux ?

- Oui                       Partiellement    Non                       Sans objet à ce stade

Ce système étant encore en développement ; la stratégie-cadre nationale REDD en fait mention mais le dispositif nécessite d'être complété et opérationnalisé en 2013.

**3.3.6 Nombre de parties prenantes des sociétés civiles/peuples autochtones représentées dans les prises de décision, le développement des stratégies à l'appui de la REDD+ et dans la mise en œuvre de la REDD+ au niveau national :**

- Femmes                      Nb total. 293  
 Hommes                      Nb total. 75

**Nota bene :** Les chiffres donnés correspondent seulement aux membres des Coordinations Thématiques (structures très participatives de travail technique et dialogue politique afin de construire la stratégie nationale REDD+) – ces chiffres sont donc un proxy indicatif de la portée de participation des organisations de la société civile et des peuples autochtones dans le processus REDD+. Le nombre total de parties prenantes est bien plus important (consultations en provinces, atelier national de validation, consultations politiques, etc). et à cela s'ajoute les autres chantiers du processus REDD, intégrant en partie les mêmes acteurs mais également d'autres.

**3.3.7 Nombre de processus de consultation (réunions, ateliers etc.) amorcés dans le cadre de la préparation nationale et des activités liées à la REDD+ :**

Nb total. Consultations tenues chaque semaine (entre 50-75 au total)

Depuis 2009, le nombre d'ateliers, réunions, formations est tellement important qu'il est impossible de les dénombrer correctement. La CN-REDD a réalisé des réunions de travail avec diverses parties prenantes plusieurs fois par semaine et des ateliers sur les nombreux et divers chantiers de manière très régulière.

**3.3.8 Mécanisme de règlement des litiges mis en place pour répondre aux plaintes des personnes invoquant une incidence défavorable sur la mise en œuvre du programme national ONU-REDD+ :**

- Oui                       Partiellement  Non                       Sans objet à ce stade

Ce mécanisme est en cours de développement et il est envisagé d'être substantiellement liée au Fonds national REDD+ (qui, une fois opérationnalisé, vise à canaliser la plupart des investissements et des paiements REDD+). Dans ce sens, le *Protocole d'accord* et les *Termes de référence* du Fonds national REDD+ incorporent un mécanisme de gestion de plaintes comme structure constitutive indispensable.

**3.3.9 Le pays a entrepris d'opérationnaliser le Consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause en faveur de la mise en œuvre de la préparation ou des activités liées à la REDD+ qui ont une incidence sur les territoires des populations autochtones et des communautés locales, les ressources, les conditions de subsistance et l'identité culturelle :**

- Oui                       Partiellement  Non                       Sans objet à ce stade

Le mécanisme est cours de développement.

**3.3.10 Le pays applique des mesures de sauvegarde (garanties) au profit des services écosystémiques et pour lutter contre les risques pesant sur les moyens de subsistance et pour en protéger les avantages :**

- Oui                       Partiellement  Non                       Sans objet à ce stade

Des standards nationaux préliminaires ont été développés, nécessitant d'être harmonisés avec le travail sur le SESA et d'être opérationnalisés (d'abord via le Registre nationale REDD+ et après via un système d'information sur les sauvegardes ou similaire).

**3.3.11 Application des principes et des critères sociaux du Programme ONU-REDD :**

Oui       Partiellement    Non       Sans objet à ce stade

Les Principes et critères sociaux ONU-REDD ont été la base de construction des standards sociaux de la REDD+ en RDC ; le chantier reste encore en construction.

**3.3.12 Le système de partage des avantages de la REDD+ contribue au développement sans exclusive<sup>14</sup>, en faisant spécifiquement référence aux politiques favorables aux pauvres<sup>15</sup> et à l'intégration de l'égalité des sexes<sup>16</sup> :**

Oui       Partiellement    Non       Sans objet à ce stade

Mécanisme en cours de développement

**3.3.13 Le pays adopte une « boîte à outils » de décisions aux avantages multiples :**

Oui       Partiellement    Non       Sans objet à ce stade

Mécanisme en cours de développement avec le PNUE/WCMC

**3.3.14 Les stratégies de développement nationales ou infranationales incorporent des investissements basés sur la REDD+ comme moyens de transformation des secteurs pertinents<sup>17</sup> :**

Oui       Partiellement    Non       Sans objet à ce stade

La Stratégie-Cadre REDD venant d'être finalisée, l'intégration dans les politiques sectorielles sera réalisée en 2013. Le développement dans la Province du Sud Kivu d'une stratégie de développement durable dans le cadre de la REDD+ a commencé. Le déploiement du processus REDD en Province sera intensifié courant 2013. Le processus multisectoriel de haut niveau politique entamé lors du deuxième semestre 2012, visant l'adoption de la Stratégie-Cadre REDD+ et l'établissement du Fonds nationale REDD+, a permis d'intensifier la

---

<sup>14</sup> Le développement sans exclusive ou solidaire est un développement auquel participent des groupes marginalisés et dont ils bénéficient, quels que soient leur genre, leur origine ethnique, leur âge, leur orientation sexuelle, leur handicap ou leur degré de pauvreté. La croissance solidaire sous-entend la **participation** et le partage des **avantages**. D'une part, elle garantit que chacun peut participer au processus de croissance, aussi bien au niveau des prises de décision en vue de gérer l'évolution de la croissance que sur le plan de la participation à la croissance proprement dite. D'autre part, elle garantit que chacun a la possibilité de partager équitablement les avantages que procure la croissance.

<sup>15</sup> Les politiques favorables aux pauvres sont les politiques ciblant directement les populations pauvres (c.-à-d. qui profitent davantage aux pauvres qu'aux non pauvres), ou dont la vocation principale est normalement de réduire la pauvreté. Le sentiment général veut que les processus politiques favorables aux pauvres sont ceux qui permettent aux populations pauvres d'être directement impliquées dans le processus de formulation des politiques, ou que de par leur nature et leur structure elles conduisent à des résultats favorables aux pauvres. Dans l'esprit de certains, le but des politiques en faveur des pauvres est d'améliorer les biens et les capacités des plus démunis.

<sup>16</sup> L'intention générale de l'intégration de l'égalité des sexes en termes d'environnement et d'énergie est de garantir l'incorporation des questions d'égalité des genres aux systèmes de planification à tous les niveaux, et d'élargir aussi bien l'accès des femmes aux mécanismes de financement que la gestion de ce financement aux domaines dont les femmes pourront bénéficier. Les outils utilisés pour l'intégration de l'égalité des femmes reposent sur l'analyse sexospécifique, les données ventilées par sexe et les approches participatives qui explicitement tiennent compte du statut des femmes.

<sup>17</sup> Les secteurs pertinents sont les secteurs qui ont trait aux forêts et à l'utilisation des terres, notamment par ex. l'énergie, l'agriculture, l'exploitation minière, les transports et l'aménagement des terres.



sensibilisation et le dialogue sur la REDD+ avec les équipes politiques et de planification des Ministères, et notamment le Comité Technique d'appui aux Réformes (CTR) placé au sein du Ministère des Finances.

**3.3.15 Les accords d'investissements sont soutenus ou influencés de sorte à utiliser la REDD+ en tant que moyen de dynamisation de l'économie verte :**

Oui       Partiellement       Non       Sans objet à ce stade

La REDD+ est explicitement orientée à catalyser la transition de la RDC vers le *développement vert* et une économie durable et socialement inclusive.

#### 4. Informations de l'homologue gouvernemental

L'objectif de cette partie est de permettre à l'homologue gouvernemental de faire part de son évaluation, ainsi que de toute autre information additionnelle et complémentaire concernant le point 1-2, renseigné par les trois organisations des Nations Unies participantes.

**Commentaires de l'homologue gouvernemental :**

La structure du rapport est très étoffée et permet de fournir les informations utiles mais conduit également à quelques répétitions. Le rapport retrace les réalisations de l'année, les difficultés rencontrées et les mesures correctives entreprises.

Concernant les réalisations, elles sont conformes aux principales avancées enregistrées par les différents chantiers du Processus National REDD au cours de l'année 2012.

Il s'agit de : (i) l'obtention du consensus national sur les causes de la déforestation, (ii) la finalisation et le lancement de la stratégie cadre et du fonds national REDD, (iii) la finalisation de l'étude SESA et sa validation en cours en rapport avec les standards sociaux environnementaux de la REDD, (iv) la production du plan intégré de communication, (v) le démarrage du déploiement de la REDD en provinces, (vi) l'opérationnalisation du système national de surveillance des forêts...

Dans le cadre de la déclinaison de la Stratégie-cadre nationale REDD en un programme d'investissement visant à lancer la phase d'investissement de la REDD+ en RDC, un processus de révision des Coordinations Thématiques sera réalisé afin d'optimiser leur efficacité (réduction du nombre de groupes et du nombre de participants, notamment).

Cependant un chantier important qui n'est pas encore finalisé et pour lequel il faudrait une clarification dans l'approche méthodologique, concerne le Niveau de Référence des Emissions/des forêts (REL), chantier piloté par la FAO et dont la finalisation conditionne la poursuite harmonieuse de la mise en œuvre du processus REDD+ en RDC et le développement du Programme de Réduction d'Emissions (ER Program) dans le cadre du financement du Fonds Carbone du FCPF.

L'évaluation à mi-parcours du Processus REDD ayant reconnu que des avancées importantes et significatives ont été réalisées dans le cadre de la préparation du pays au mécanisme REDD+ et que le pays peut avancer dans la phase d'investissements tout en parachevant la phase de préparation, a ouvert la voie à la requête additionnelle de 5,2 millions de dollars US présentée auprès du Fonds de Partenariat de Carbone Forestier (FCPF), lors de la 13<sup>ième</sup> réunion du Comité des Participants de FCPF d'octobre 2012.

## 5. Informations d'autres acteurs (non gouvernementaux)

L'objectif de cette partie est de permettre aux acteurs non gouvernementaux de faire part de leur évaluation, ainsi que de toute autre information additionnelle et complémentaire concernant le point 1-2, renseigné par les trois organisations des Nations Unies participantes. Veuillez demander aux commissions réunissant les acteurs ou aux plateformes de joindre un résumé.

### Commentaires d'autres acteurs (non gouvernementaux) :

Pour assurer sa participation et son implication au processus REDD le Groupe de Travail Climat REDD (GTCR) a développé un certain nombre d'activités au cours de l'année 2012, en partenariat et en complément du programme ONU-REDD :

#### AU NIVEAU DE LA COORDINATION ET DE L'EQUIPE TECHNIQUE

L'implication et la participation du GTCR (i) aux activités et ateliers de validation des études, de la stratégie nationale et sur la communication, (ii) à des multiples missions conjointes UN-REDD & FCPF, (iii) à des formations, réunions internationales et régionales, ont conduit à un renforcement de partenariat. L'organisation de plusieurs réunions internes de renforcement des capacités, les bulletins d'informations, la tenue de plusieurs points de presse, le suivi et la coordination de toute les activités liées aux changements climatiques et à la REDD+ tant sur le plan national qu'international sont autant d'élément confirmant le plein engagement de la société civile de la RDC dans le processus REDD.

#### PARTICIPATION AUX COORDINATIONS THEMATHIQUES (CT)

Conçue initialement comme organes de réflexion participative sur la stratégie nationale REDD, 16 CT ont été mise sur pieds en fonction du champ d'options potentielles en rapport avec la REDD+. Ces groupes de travail avaient pour rôle d'approfondir la réflexion sur chaque thématique identifiée et de formuler des propositions argumentées et quantifiées en termes de contribution potentielle d'une thématique donné à la mise en œuvre de la REDD+ en RDC. Ces CT étaient très participatifs car ils ont rassemblé autour d'une même thématique diverses parties prenantes : administration publique, société civile, partenaires internationaux, institutions d'enseignement et de recherches scientifiques et secteur privé...

Aujourd'hui les CT se trouve confronter a des multiple problèmes dont :

- L'abandon des CT par la Coordination REDD après adoption de la stratégie-cadre nationale REDD en novembre dernier ;
- Le manque des mécanismes de communication efficaces entre la CN-REDD et les CT;
- L'interruption des activités des CT par la CN-REDD sans motif valable ;
- le manque de transparence dans la gestion des fonds alloués aux CT;

#### ORGANISATION DES REUNIONS, TABLES RONDES ET AUTRES RENCONTRES

Plusieurs réunions de renforcement des capacités et de consolidation ont été organisées par le GTCR, lui permettant ainsi de s'élargir et de devenir un noyau fédérateur.

Ces réunions ont permis au GTCR d'assurer sa légitimité et son efficacité, en s'assurant par exemple que tous ses membres soient informés au travers d'une mailing list, de relayer les informations vers les niveaux décentralisés pour participation aux discussions, décisions et aux projets du réseau.

En vue de pouvoir quadriller tout le pays, à travers sa politique d'ouverture le GTCR a élargi son champ de couverture à travers toutes les provinces de la RDC. La consolidation a été réalisée notamment au travers des réunions et contacts avec le réseau des parlementaires pour

l'environnement GLOBE INTERNATIONAL, Forest People Programme et le réseau des femmes Ministre et Parlementaires.

**REALISATIONS**

**Axe 1: Etudes et recherches**

Etude critique sur le rapport à mi-parcours commandité par la CN REDD

Mission de terrain dans 2 provinces, 2 sites de projets-pilotes

Etudes sur les moteurs de déforestation et de la dégradation autour du site d'exploitation industrielle à OSHWE/ISOKO

Formation et dissémination de rapports d'études

**Axe 2: Suivi de coordination thématique et appui à l'élaboration de la stratégie nationale**

5 Réunions avec les membres de coordination thématiques

10 Réunions avec les autres parties prenantes

**Axe 3 : Plaidoyer**

9 participations à des réunions internationales

Consultations sur la stratégie cadre dans deux provinces

Réunion d'échange avec le REPAR, le Comité national, la CN REDD, GLOBE INTERNATIONAL, les "Tables Vertes"

**Axe 5: Exécution des plans provinciaux**

11 Missions de mise en œuvre des plans provinciaux GTCR

**Axe 6: Multiplication et diffusion des bulletins d'infos GTCR sur le processus**

10 éditions ont été diffusées sur internet

25 Réunions des commissions MRV, SESA, IEC, PRSL, VAD ,PA